



Municipalité de Délage

Édifice Palma-Morin
175, route 107,
Délage (Qc) J9E 3A8
Tél.: 819 449-1979

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE LA VALEUR FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2027, 2028 et 2029

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par la soussignée que :

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Délage pour les années 2027, 2028 et 2029, a été déposé à mon bureau et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 30 avril 2027 ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
7 RUE POLYVALENTE C.P. 307
GRACEFIELD, (QC)
J0X 1W0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 2020-343 de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;

DONNÉ À DÉLAGE, CE 16 JOUR DE SEPTEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX.

Maude Tourangeau
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maude Tourangeau, directrice générale de la Municipalité de Délage, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 16 septembre 2026 entre 8h30 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat seize jour de septembre 2026.


Directrice Générale